ACADEMIE DE NORMANDIE
DPA

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL
CORPS DES ATTACHES D'AMINISTRATION DE L'ETAT

Année 2021

BAREME INDICATIF

Ce barème complète l'étude individuelle de l'ensemble des dossiers déposés

1- Valeur professionnelle et reconnaissance des acquis de l'expérience
Avis du chef d'établissement ou de service

Avis très favorable	15 pts
Avis favorable	10
Avis sans opposition	non pondéré
Avis défavorable (avis circonstancié obligatoire)	non pondéré

2 - Ancienneté

Ancienneté dans le corps des AAE ou équivalent	2 pts/an (limité à 15 ans)
Discriminant	ancienneté de grade

3 - Exercice de fonctions particulières
Les points attribués au titre des fonctions particulières ne sont pas cumulables

Agent comptable - chef de division	25 pts
Adjoint gestionnaire - chef de bureau - responsable de service, de composante (UFR - IUT)	20 pts
Adjoint gestionnaire - chef de bureau - responsable de service, de composante (UFR - IUT) **par intérim**	
(durée d'exercice supérieure à 3 mois pendant l'année de référence)	15 pts
(durée d'exercice de 3 mois pendant l'année de référence)	10 pts
Fondé de pouvoir	10 pts
Technicien comptable	10 pt
Participation à l'examen professionnel d'APAE (sur justificatif)	non pondéré

4 - Environnement professionnel

Exercice des fonctions en établissement classé en éducation prioritaire depuis 3 ans en continu	5 pts
Exercice de missions annexes - tutorat /formation	non pondéré